

Article #: 030018	Date: 15 Novembre 2011
Article Name: Question d'évaluation N° 18 : Mission/Objectif	AGB Reference: Attachment to Module 2 – Evaluation Questions & Criteria, section 5.4
Version #: v01	Category: Supplemental Notes

NOTES SUPPLÉMENTAIRES

SUGGESTIONS DE MEILLEURES PRATIQUES

TEXTE DE LA QUESTION

1. NOTES SUPPLÉMENTAIRES :

15 Novembre 2011

1.1 Le processus de candidature demande aux candidats de fournir un plan détaillé pour l'exploitation des gTLD faisant l'objet d'une candidature. Les gTLD doivent être prêts à être délégués dans l'année de la signature du contrat de registre avec l'ICANN.

1.2 Les candidats devront décrire l'objectif du TLD dans la candidature et seront obligés par les termes et conditions du module 6 du Guide de candidature. L'ICANN reconnaît que les modèles commerciaux peuvent évoluer. L'ICANN considère que les opérateurs des TLD sont responsables de se conformer aux termes du contrat de registre dès que le TLD est délégué.

2. SUGGESTIONS DE MEILLEURES PRATIQUES :

15 Novembre 2011

2.1 Les candidats devraient lire chaque question d'évaluation dans sa totalité, y compris les notes, les critères et le texte de notation. La réponse devrait aborder tous les critères spécifiés et devrait inclure des arguments démontrant une compréhension bien approfondie du critère (c'est-à-dire, montrez votre travail).

2.2 Si des acronymes étaient utilisés, les candidats devraient énoncer clairement leur signification lors de la première mention, même si ces acronymes représentent des termes/produits/services usuels.

3. TEXTE DE LA QUESTION :

- (a) Décrire la mission / objectif de votre gTLD proposé.
- (b) Comment pensez-vous que le gTLD proposé pourra apporter des avantages aux registrants, aux utilisateurs d'Internet ou à d'autres ?



NewgTLDs

- (c) Quelles sont les règles à adopter pour éliminer ou minimiser les coûts sociaux (par exemple, coûts de période ou financiers ainsi que d'autres types de vulnérabilités du consommateur) ? Pensez-vous à d'autres démarches à suivre afin de minimiser les conséquences négatives vis-à-vis des coûts pour les consommateurs ?

CLAUSE DE NON RESPONSABILITE : Ce document est émis seulement à titre d'information et ne représente pas toutes les exigences et les critères que le candidat doit satisfaire. L'ICANN ne fournit pas de conseils juridiques, financiers, d'affaires ou autres. Ce document ne représente pas une modification du Guide de candidature, ou encore des termes et conditions du nouveau programme gTLD. Ce document ne doit également pas représenter une dispense à tout accord, procédé ou politique de l'ICANN. Dans le cas où les informations fournies par ce document ne seraient pas cohérentes avec les informations publiées par l'ICANN, veuillez ne pas en tenir compte sans la confirmation ou la clarification de l'ICANN.